

ZOOM ENTREPRISE

photo Polyglot

POLYGLOT EN QUELQUES CHIFFRES

- 20 salariés
- Chiffre d'affaires : A\$4 millions
- Un siège à Sydney et 3 filiales à Melbourne, Brisbane et Adélaïde.
- Quelques clients : Airbus, Eurocopter, Thalès, Axa, Transdev, BNP-Paribas, Danone, Sagem, Vivendi ou encore Eramet.

Pour en savoir plus sur la labellisation de Polyglot, www.ubifrance.fr

PRÉSENCE FRANÇAISE EN AUSTRALIE

- La France est le 6e investisseur
- 350 entreprises
- 80 000 salariés
- Chiffre d'affaires : A\$12 milliards
- Quelques exemples d'entreprises françaises implantées : Veolia, Sodexo, banques BNP, Société générale, Natixis et Calyon, ou encore des PME(s) telles que l'Occitane (parfums et produits de luxe), les laboratoires Servier (pharmaceutique), Delachaux (produits industriels), Chapoutier (vin), Freyssinet (construction spécialisée), 4D (informatique).

< L'australie à portée de main grâce à polyglot

S'implanter en toute sécurité

Spécialisé dans les ressources humaines, Polyglot offre des solutions innovantes, dans le domaine culturel et linguistique, aux entreprises désireuses de s'installer sur le marché australien. Explications avec Corinne Bot, p.-d.g. de Polyglot Group.

CCI Info : Qu'est-ce que Polyglot ?

Corinne Bot : Créé en 1995 à Sydney, le groupe Polyglot s'adresse aux entreprises qui souhaitent s'étendre au-delà de leurs frontières et développer leurs affaires en Australie. Ainsi, nous offrons aux sociétés de France métropolitaine, de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie, des solutions interculturelles et multilingues pour les aider à s'implanter.

CCI Info : Quelles sont les services proposés ?

CB : Polyglot intervient à plusieurs niveaux, du recrutement à la sous-traitance de la gestion de la paie et des ressources humaines, en passant par l'audit RH lors d'un rachat de sociétés. Le cabinet fournit aussi des services de conseil : politiques et procédures RH, gestion pluriculturelle et négociation salariale. En complément, nous proposons à nos clients des formations linguistiques ainsi qu'un service de traduction et d'interprétariat. Sans oublier le portage salarial, couplé à un accompagnement dans les procédures d'immigration vers l'Australie (appelé « sponsorship »).

CCI Info : Vous avez également une pépinière d'entreprises. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

CB : Pour ce service d'hébergement « clé en main », Polyglot vient de recevoir la labellisation du gouvernement français, par le biais d'Ubi-france. En fait, il s'agit d'accueillir, « en pension complète », dans nos locaux, le chargé de mission envoyé sur place par les PME/PMI. Outre les bureaux de Polyglot, il dis-

pose d'un ordinateur personnel, de l'Internet à haut débit et d'une ligne de téléphone. Il bénéficie également d'une infrastructure administrative ainsi que d'un coaching : il peut, par exemple, être conseillé sur les spécificités juridiques et financières du marché australien. Au-delà de l'hébergement physique, le chargé de mission est encadré et introduit dans des réseaux d'affaires. Un « plus » pour élargir ses connaissances.

CCI Info : Quels sont les avantages pour une entreprise calédonienne de s'installer en Australie ?

CB : Tout d'abord, c'est le plus gros marché de la zone Océanie : le PIB, produit intérieur brut, australien est égal au PIB réunis de la Malaisie, de l'Indonésie et de la Thaïlande. Et le taux de chômage y est bas. Ensuite, c'est un marché proche, riche, avide de produits nouveaux et de qualité, de technologies nouvelles, et de savoir-faire innovant. Les prix et marges pratiqués sont intéressants et l'environnement juridique offre plus de protection que la plupart des marchés d'Asie. Les tarifs douaniers sont peu élevés. Enfin, une création de société en Australie est simple, rapide et peu chère. Le retour sur investissement peut être rapide, selon les produits et services.

CCI Info : En somme, un tremplin pour d'autres marchés ?

CB : Effectivement, un succès sur le marché australien, où les risques sont moindres et plus facilement gérables, sera une bonne expérience pour des lancements plus conséquents vers les grands pays anglophones

comme les Etats-Unis. Par ailleurs, au vu des populations chinoises et du sud-est asiatique, le marché australien peut être un marché test pour un futur lancement vers ces pays et régions.

CCI Info : Des exemples d'entreprises qui se sont installées ?

CB : Polyglot a assisté quelques sociétés et organismes calédoniens à prendre pied et à se développer ici, dont Canal + avec « Le bouquet satellite », Ballande dans le négoce ou votre organisme social, la Cafat. D'autre part, Polyglot a une histoire en Nouvelle-Calédonie. En 2000, nous avons été approchés par Inco pour les aider sur le projet Goro Nickel. Nous sommes rapidement devenus un partenaire privilégié de Goro pour la traduction et tout ce qui touche aux ressources humaines. ♦

Contact de Polyglot

Polyglot Group
25, Burton Street,
Glebe (Sydney)
NSW 2037
Tél : (61) 2 95 18 43 88
Fax : (61) 2 95 18 43 08
polyglot@polyglot.com.au

ZOOM ENTREPRISE MODE D'EMPLOI

Notre magazine propose de découvrir chaque mois une entreprise nouvelle, un procédé pointu ou encore une activité innovante. Cette rubrique n'est ni une publicité déguisée, ni un publi-reportage. La partie rédactionnelle est confiée à un journaliste professionnel et la décision de publier ou non un article revient au service de la rédaction du magazine.

Renseignement, service communication : Tél. 24 31 00 e-mail : com@cci.nc